

L'Allemagne instaure des camps de détention obligatoire pour les individus qui enfreignent à plusieurs reprises les mesures de quarantaine



[Source : Guy Boulianne]



Face à la recrudescence du nombre de cas de Covid-19 outre-Rhin, certains Länder envisagent de réquisitionner diverses infrastructures, pour les utiliser comme centres de détention réservés à des cas extrêmes de violation de quarantaine.

Selon une enquête menée par le célèbre quotidien allemand Die Welt et publiée le 17 janvier, plusieurs Länder (Etats fédérés) souhaitent instaurer des lieux de détention obligatoire pour les individus qui enfreignent à plusieurs reprises les mesures de quarantaine visant à lutter contre le Covid-19. Si certains Länder refusent d'avoir recours aux admissions forcées, d'autres prévoient de réquisitionner à cet effet diverses infrastructures telles qu'un centre de détention pour mineurs, ou des cliniques qui seraient surveillées en permanence par un « service de sécurité ».

D'après les autorités des différents Länder souhaitant recourir aux admissions forcées, interrogées par Die Welt, la pratique serait réservée aux cas « extrêmes », à savoir des violations répétées de la quarantaine par des individus se sachant contaminés. Le journal allemand cite comme exemple du type de problèmes rencontrés par les autorités, celui d'un homme de 27 ans mis en examen dans la ville de Göttingen (Baxe-Saxe) pour s'être entraîné deux fois dans une salle de sport en mai 2020, alors qu'il se savait être infecté par le Covid-19.

Parmi les Länder qui devraient prochainement avoir recours aux admissions forcées, figure selon le tour d'horizon de Die Welt le Bade-Wurtemberg, un Land du sud du pays frontalier de la France. Deux hôpitaux devraient bientôt y être mis à disposition afin de servir de centres de détention pour les « briseurs de quarantaine ». Un porte-parole du ministère local des Affaires sociales précise que ces lieux seront surveillés « en permanence par un service de sécurité ».

Tout au nord du pays, le Schleswig-Holstein prévoit d'accueillir dès les prochains jours qui viennent les récidivistes dans le centre de détention pour mineurs de Moltsfelde, à Neumünster.

Le Brandebourg, Land qui entoure Berlin, veut également mettre en place un bâtiment visant à centraliser les « briseurs de quarantaine », qui pourrait être un hôpital ou d'autres « installations appropriées » où seraient internés les contrevenants, selon les termes utilisés par les autorités interrogées par Die Welt.

En Saxe, dans l'est du pays, la loi prévoit que les citoyens qui enfreignent la quarantaine soient détenus dans un « hôpital fermé à clé ou dans un autre logement approprié ». Jugeant « plutôt improbable » de devoir recourir à ce scénario extrême, le ministère local des Affaires sociales précise néanmoins rechercher un lieu « *adapté aux soins médicaux [et pouvant] être gardé par la police* », afin de ne pas empiéter sur les besoins de lits d'hôpital.











Des mesures protégées par la Constitution

Selon Christoph Degenhart, professeur de droit constitutionnel interrogé par le quotidien allemand, de telles mesures d'internement seraient conformes à la constitution allemande – pourtant très protectrice des libertés individuelles – à condition que la quarantaine forcée soit prononcée par un juge. En outre, il souligne que ces mesures, pour rester constitutionnelles, doivent être « proportionnées » à des « violations massives et répétées de l'obligation de quarantaine ».

Certains Länder comme la Bavière ou Berlin, ne prévoient en revanche aucune mesure d'internement obligatoire prochainement.

Alors qu'elle était parfois citée en exemple lors de la première vague de Covid-19 du printemps 2020, l'Allemagne voit le nombre de nouveaux cas et de décès dus au coronavirus augmenter nettement depuis début novembre. Le 20 janvier, 1 013 décès dus au Covid étaient comptabilisés en Allemagne, pour un total de 50 000 morts depuis le début de la pandémie.

Outre-Rhin, toute personne dépistée positive au Covid-19 est soumise à une quarantaine de deux semaines. Les personnes qui reviennent d'une zone à risque doivent également être mises en quarantaine pendant dix jours, c'est-à-dire une période qui peut être réduite à cinq jours après un test négatif. Les personnes cas-contacts ou attendant le résultat d'un test sont appelées à pratiquer une auto-quarantaine. En cas de non-respect de cette législation, les amendes, qui sont du ressort des différents Länder, peuvent s'élever jusqu'à 25 000 euros, selon Die Welt.
<https://archive.org/embed/en-allemande-un-camp-de-detention-pour-les-recalcitrants-a-la-quarantaine>

Les coulisses d'un camp de détention

Dans cette course aux lois liberticides toujours plus folle entre les différents gouvernements européens, l'Allemagne a visiblement décidé de franchir un nouveau palier en ce début d'année 2021. En effet, dans un reportage du 22 janvier, le journal allemand Bild nous rapporte que le Land de Schleswig-Holstein s'apprête à ouvrir en Février dans la ville de Moltsfelde un centre de détention pour les personnes qui, à plusieurs reprises et qu'elle qu'en soit la raison, n'auraient pas respecté leur quarantaine.

Ce reportage vidéo de Bild vise ostensiblement à inciter les gens à rester chez eux, au risque sinon d'être traités comme des criminels. Les termes « détenus » et « prison corona » y sont par exemple mentionnés. Même si Jan Peter Schröder, administrateur du district de Segeberg, reconnaît qu'il s'agit là de la dernière étape possible à mettre en place dans la lutte contre la pandémie, puisque celle-ci va directement à l'encontre « de la liberté fondamentale de circuler », Sönke E. Schulz, le directeur général du Land, se veut quant à lui moins diplomate. Il prévient : « *Si tu ne te sou mets pas à la quarantaine... Dernière chance, ou on a un bel établissement à Moltsfelde* ».

Comme pour mieux appuyer ces propos, le reporter nous explique ensuite que si ce centre, habituellement occupé par des ados et des enfants, possède bien un terrain de basket et une cour dans laquelle il est possible de se promener, cette option ne sera pour autant pas disponible pour les détenus qui auront rompu leur quarantaine, puisqu'ils seront obligés de rester dans l'une des six « cellules de 12m² ». Ceux qui doivent entrer ont des jours mornes devant eux: six cellules de douze mètres carrés sont disponibles. Carrelage clair, lit en bois, étagère, table, chaise, mini salle d'eau. La police et les agents correctionnels à la retraite s'occupent des prisonniers dans un système à trois équipes. 40 se sont portés volontaires pour cela. Ils s'assurent que des règles strictes sont respectées. Pas d'accès extérieur dans la cour, pas de visite!

Même si ce nombre de cellules disponibles est faible d'un point de vue dissuasif, il n'en demeure pas moins qu'un nouveau cap vient bel et bien d'être franchi outre-Rhin dans la lutte contre le coronavirus. Une innovation répressive dont le gouvernement français ne nous a pas encore vanté les mérites.

Eric Montana écrit :

« *Jour après jour, nous accumulons les preuves que cette pandémie est une opération criminelle et non un caprice de la nature. Si ce virus avait eu des origines naturelles, chaque Etat aurait appliqué des mesures différentes et y aurait fait face à sa manière, et non avec pour "seule voie d'issue" une vaccination massive à l'échelle de la planète. Or, nous constatons que dans tous les pays touchés par ce Covid 19 produit en*

laboratoire, tous les gouvernements – à de rares exceptions près, – appliquent exactement les mêmes mesures restrictives de liberté, la même feuille de route et la même propagande... comme s’il n’y avait qu’un seul donneur d’ordre. »

Pour sa part, “Captain Harlock” écrit :

« La révolution néo-bolchevique se déploie maintenant à pleine vitesse en Allemagne. Les autres États ne vont pas tarder à suivre. Les arrestations d’opposants avec internement secret seront de plus en plus fréquentes. Certaines seront suivies de liquidations. Comme je l’ai expliqué au printemps dernier lors de l’euthanasie discrétionnaire des patients hospitalisés décrétée par l’État, n’importe qui peut être exécuté entre 4 murs grâce à une injection de Rivotril. Il suffit ensuite aux autorités d’inscrire “Covid19” sur le certificat de décès. Il n’y aura aucune autopsie, pas de témoins, pas d’obsèques publiques. Je ne serai pas surpris si dans quelques temps le gouvernement impose la crémation des corps des personnes “en cas d’urgence sanitaire”. »

RÉFÉRENCES :

- International : « Allemagne : vers l’internement obligatoire de citoyens qui enfreignent la quarantaine ? ». RT France, 21 janvier 2021.
- Wolf Wagner : « L’Allemagne va emprisonner ceux qui ne respectent pas leur quarantaine ». FranceSoir, 25 janvier 2021.
- Daniel Peters : « Wer nicht hören will, muss sitzen! ». Bild, 22.01.2021. [Vidéo]
- Eric Montana : « Camps d’internement ouverts en Allemagne ! ». Media Zone, 25 janvier 2021.
- Captain Harlock : « Allemagne : les premiers camps de concentration pour les « briseurs de confinement » s’ouvrent un peu partout dans le pays ». Démocratie Participative, 19 Janvier 2021.
- Coronavirus : « Germany plans ‘forced accomodation’ for repeated quarantine dodgers ». The Local, 18 January 2021.
- Hamburg : « Unterbringung für Quarantäne-Verweigerer startbereit ». Welt, 21.01.2021.
- Djerboua Rabah : « Allemagne : Vers l’internement obligatoire de citoyens qui enfreignent la quarantaine ? ». La Nation Arabe, 22 janvier 2021.

[Voir aussi :

- LE CANADA DEVIENT TYRANNIQUE! 2nd verrouillage «total»; CAMPS DE CONCENTRATION pour réfractaires
- Un journaliste québécois favorable à l'envoi des anti-vaccins en camp de concentration
- Regarder à travers les yeux d'un adversaire : la prophétie d'un agent du KGB
- Le plan diabolique de la Cabale pour la France
- Un camp COVID-19 est-il bâti sur le terrain de l'hôpital Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme au Québec ?
- Camp secret Covid-19 au Canada]